

UNION des DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX de L'ÉDUCATION NATIONALE
des Alpes-Maritimes

RAPPORT DE VÉRIFICATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2018

Cher(e) Ami(e)s D.D.E.N.,

Conformément aux dispositions des articles 13.14 et 14.18 des Statuts de l'Union des DDEN des Alpes-Maritimes, j'ai procédé à la vérification des comptes de notre Association des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale des Alpes-Maritimes (D.D.E.N.) et de chaque Association Locale en exercice, et au rapprochement des pièces justificatives avec les lignes de Charges et de Produits. Je me suis assuré de la concordance des imputations comptables avec les relevés des comptes au CRÉDIT AGRICOLE PROVENCE-CÔTE D'AZUR et du LIVRET D'ÉPARGNE dans le même établissement bancaire, portant sur la période du 01.01.2018 au 31.12.2018 et des soldes bancaires des Associations locales

J'ai procédé au rapprochement bancaire des comptes de résultat et de la réalité des soldes énoncés pour contrôler le Résultat de l'exercice 2018 :

Mes investigations m'ont permis de m'assurer de l'exactitude des chiffres et des résultats qui vous sont présentés.

Le compte de résultat de l'UD présente des recettes en baisse de 27% essentiellement de subventions (-56%) et les dépenses de 27% sans aucune dépense de représentation. Seule dépense importante, la réparation du projecteur pour 261.48€, expliquant la hausse des frais de fonctionnement de 16%.

Le résultat de trésorerie de l'exercice 2018, en baisse de 26% est positif à 848.10€ pour l'UD, et de 1768.28€ pour les comptes consolidés, marquant des économies importantes des AL..

Au 31.12.2018, les comptes courant et d'épargne de l'UD présentent un solde positif de 13 208.79€, et les comptes consolidés de 25 277.98€

Ces résultats confirment une gestion prudente des DDEN, qui s'est traduite par la baisse des dépenses de l'UD et des Associations Locales..

Je certifie les comptes aujourd'hui comme sincères et véritables.

Je tiens à remercier le Trésorier-Général qui a mis à notre disposition l'intégralité des documents comptables dans un classement aisé à consulter, et pour avoir répondu à nos questions pour nous apporter tout éclaircissement. Je remercie également tous les trésoriers des Associations Locales pour leur disponibilité ce qui a permis une vérification de l'intégralité de leurs comptes.

J'invite les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale des Alpes-Maritimes à approuver, d'une part les comptes de l'Union Départementale et des Associations Locales, et d'autre part la proposition d'affecter le résultat positif au compte de report à nouveau au Bilan de l'exercice 2017, et à donner quitus au Trésorier-Général de l'U.D. et aux Trésoriers des A.L. pour leur gestion financière pour la période considérée.

Fait à Roquebrune Cap-Martin, le 15 Mars 2019

Le Vérificateur des comptes ; Francis LEBORGNE